

PETIT VOCABULAIRE DE LA PRESSE

Accroche : Une ou deux phrases en tête d'article, destinée(s) à retenir, « accrocher » l'attention du lecteur. S'emploie aussi en publicité, avec le même objectif. À la fin de l'article, on parle de « chute »

Agence de presse : Structure organisée pour collecter l'information (via des journalistes en poste dans le monde entier), la mettre en forme (c'est le rôle des journalistes de « desk ») et la redistribuer (moyennant paiement d'un abonnement) aux médias (presse écrite, radio, télévision), aux grandes entreprises et aux pouvoirs politiques. L'Agence France Presse, Reuters, sont les agences les plus importantes dans le monde. De la même façon, une agence photo recueille des photographies qu'elle revend.

Angle : Façon de traiter un sujet, qui déterminera le plan de l'article. Par exemple, on peut traiter d'un conflit social à partir de différents points de vue : celui des pouvoirs publics, des syndicats, des usagers, etc.

Billet : Court article de commentaire donnant une vision personnelle, piquante ou humoristique, d'un fait d'actualité.

Brève : la brève est un texte court, une « nouvelle brève » (dix lignes maximum). Elle donne en trois ou quatre phrases une information très concise, sans titre, qui répond obligatoirement aux questions : qui, quoi, quand, où, et parfois comment et pourquoi. Une brève est rarement seule, elle est présentée dans une colonne de brèves. Lorsqu'elle a un titre, on l'appelle « filet ». Dans un cadre, elle devient « encadré ».

Chapô : Le plus bas degré de la hiérarchie des informations. Est donc devenu, dans l'argot journalistique, l'équivalent des faits divers. « Faire les chiens écrasés » signifie couvrir les faits les moins importants, voire les plus sordides.

Chronique : La chronique est un article de presse(presse écrite ou presse audio) consacré à un domaine particulier de l'actualité. Elle a pour particularité d'être régulière (quotidienne, hebdomadaire...) et le plus souvent personnelle. Elle est plus longue que le billet. La chronique relate les faits (ou les événements) tout en suivant l'ordre du temps où ils ont eu lieu, généralement à l'aide de témoignages présentiels ou contemporains. Elle est écrite à la première ou troisième personne.

Dépêche : Le mot s'appliquait, autrefois, à toute forme de communication rapide (par porteur, pigeon voyageur, télégramme, par exemple), quel qu'en fût l'émetteur. À l'heure des transmissions électroniques, une dépêche est d'abord une information diffusée par une agence.

Dessinateur de presse (ou caricaturiste) : Un dessinateur de presse est un artiste qui crée des dessins humoristiques pour un ou plusieurs périodiques. Ses dessins, en plus d'être humoristiques, sont souvent satiriques, invitant à la réflexion ou à la critique politique ou sociale. Très souvent ses dessins ne consistent qu'en une seule case, formant un « dessin unique »

Editorial : Abréviation: « édito ». Rédigé par le rédacteur en chef ou le directeur de la rédaction, l'éditorial est un texte de réflexion et de commentaire, soit une réaction à une actualité donnée, soit une réaffirmation périodique de l'orientation de la publication.

Interview : L'interview consiste à interroger quelqu'un de représentatif d'un sujet, ou tout au moins quelqu'un dont les propos sont censés être significatifs. Ce genre est très approprié au souci de vulgariser, car il fait appel au langage parlé et à la spontanéité. Il est donc explicatif et donne à

entendre.

Journaliste : Personne qui a pour principale activité rétribuée de collaborer à un journal. Tel est, en tout cas, le critère d'attribution de la carte qui, en France, atteste de l'appartenance à la profession. Le terme recouvre des fonctions très diverses et hiérarchisées, du rédacteur de base au directeur de la rédaction, en passant par le reporter et le photo-reporter (qui enquêtent sur le terrain), le secrétaire de rédaction, le chef de service.

Mensuel : journal ou magazine qui paraît tous les mois

Presse : La presse ou presse écrite désigne l'ensemble des journaux. Plus généralement, elle englobe tous les moyens de diffusion de l'information écrite : quotidiens, hebdomadaires et autres publications périodiques ainsi que les organismes professionnels contribuant à la diffusion de l'information écrite. On distingue aussi la presse quotidienne et assimilée (hebdomadaires) de la presse magazine qui est plus luxueuse et en général plus ciblée.

Presse en ligne : équivalent de la presse écrite (ou dite papier) mais accessible depuis Internet.

Quotidien : journal qui paraît tous les jours
Un hebdomadaire: journal qui paraît toutes les semaines

Rédacteur en chef: journaliste responsable d'une rédaction (ou d'un secteur de celle-ci dans les journaux très importants). Autorité suprême après le directeur de rédaction et le directeur de publication, représentant légal du journal.

Reportage : Constitue le genre journalistique par excellence. Il s'agit de rapporter des informations collectées au plus près de l'événement, dans le temps comme dans l'espace.

Reporter (de l'anglais report, relater, francisé aujourd'hui en reporteur) doit s'imprégner au maximum d'un sujet : il est dans l'événement, faisant jouer tous ses sens perceptifs. Son mode d'écriture sera donc très descriptif, utilisant un vocabulaire coloré, qui donne à voir au lecteur. Celui-ci doit avoir l'impression « d'y être ». Il peut être reporter photographe, grand reporter, radioreporter... Exemples dans la fiction : Tintin ou Rouletabille.

Scoop : Information exclusive, c'est-à-dire que l'on est seul à posséder, au moins pour quelques minutes. Rêve absolu de tout journaliste ou rédacteur en chef, difficile à concrétiser : pratiquement toutes les agences diffusent les mêmes informations en même temps. En photographie, on appelle scoop un événement en train de s'accomplir et saisi sur le vif.

Tribune et sous tribune : Espace situé sous la manchette. C'est un endroit de choix, l'oeil du lecteur se pose souvent en premier. On y place donc le ou les titres importants du jour. Parfois les journalistes appellent cet espace « la tête ».

Une : Première page d'un quotidien : véritable vitrine, elle doit véhiculer, outre la ou les information(s) capitales, l'image du journal tout entier, et donner envie de l'acheter.

Source : www.ac-strasbourg.fr